

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01435

Numéro SIREN : 821 899 796

Nom ou dénomination : A-Z INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt A2023/003132

AGILI(3F)

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Lyon-Riom

69 boulevard des Canuts
69004 LYON

S.A.S. au capital de 324 300 €
SIREN 840 062 442 RCS LYON

A-Z INVEST

S.A.R.L. au capital de 401 000 €
Zone Industrielle Chartreuse Guiers
38380 ENTRE DEUX GUIERS
821 899 796 RCS GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ
A-Z INVEST, SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE**

A-Z INVEST

S.A.R.L. au capital de 401 000 €
Zone Industrielle Chartreuse Guiers
38380 ENTRE DEUX GUIERS
821 899 796 RCS GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ A-Z INVEST, SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par Décision Unanime des Associés en date du 23 février 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société A-Z INVEST est une société holding détenant 100 % des titres de la société d'exploitation AZUR CONFORT. La date de clôture annuelle d'A-Z INVEST est le 31 août. La société a préparé une situation intermédiaire au 31 décembre 2022, qui présente des fonds propres s'élevant à 293 K€, pour un capital social s'élevant à 401 K€ et d'un endettement net de 429 K€.

Société AZ INVEST

Rapport du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société AZ INVEST, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée sur les comptes annuels

Le bilan est principalement composé :

- à l'actif, par les titres de participation AZUR CONFORT, pour une VNC de 754 K€ ;
- au passif, par les capitaux propres pour 293 K€ et les dettes financières pour 430 K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

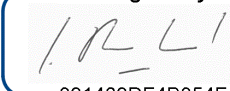
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous constatons que le montant des capitaux propres est inférieur au montant du capital social.

Fait à Lyon, le 15 mars 2023,

le Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

831403DF4B854F1...

AGILI(3F), représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD